

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A FOURNIR

AU MOMENT D'UNE ENTREE

- ☐ Livret de famille, ou Extrait de Naissance pour les personnes célibataires
- ☐ Carte d'identité

- ☐ Attestation carte Vitale
- ☐ Carte vitale
- ☐ Carte Mutuelle année en cours
- ☐ Carnet de vaccination (si existant)
- ☐ Protocole de soins (si bénéficiaire, liasse violette remise par le médecin)

- ☐ Dernière déclaration d'impôt faisant apparaître le nom des caisses de pension
- ☐ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- ☐ Notification Allocation Logement (si déjà bénéficiaire)
- ☐ Relevé d'Identité Bancaire
- ☐ Arrêté du Conseil Départemental pour le versement de l'APA (si déjà bénéficiaire)
- ☐ Attestation assurance responsabilité civile
- ☐ Pour les personnes sous protection juridique copie de l'ordonnance du juge

- ☐ **Chèque pour le dépôt de garantie :**
 - 2 040.42€ pour un hébergement permanent en chambre simple
 - 1 953.62€ pour un hébergement permanent en chambre double
 - 1 730.42€ pour un hébergement temporaire d'au moins 1 mois en chambre simple
 - 1 643.62€ pour un hébergement temporaire d'au moins 1 mois en chambre double

- ☐ **Facturation à échoir :** versement du premier mois d'hébergement (si pas de demande d'aide sociale), de la date d'entrée jusqu'au 30 ou 31 du mois en cours (montant communiqué à l'entrée)

Si vous utilisiez des bas de contention ou chaussettes de contention

- ☐ Dernière ordonnance + référence du produit utilisé, si possible